

DIU Migraines et Céphalées

Formation approfondie à la prise en charge des migraines et des céphalées, dans le cadre de l'urgence et de la consultation

Public

Internes en neurologie, autres spécialités après accord du responsable
Neurologues, autres spécialistes après accord du responsable

Autorisation d'inscription envoyer CV et lettre de motivation à gdc-secretariat@umontpellier.fr et benjamin.vaisset@umontpellier.fr

Puis inscription à <https://du-diu-facmedecine.umontpellier.fr/diplome-migraines-et-cephalees-142>

Validation

Contrôle continu lors des 4 sessions (online)
Examen écrit final 2 h mi-juin (online)
Stage pratique effectué avant le 30 juin
Oral de rattrapage fin juin

Obtention du DIU Migraines et Céphalées par validation des acquis

Médecin titulaire d'un DES de neurologie délivré par une université française et obtenu 10 ans ou plus avant l'inscription au DIU pour validation des acquis

DIU reconnu par le Conseil National de l'Ordre des Médecins et pouvant être mentionné sur les plaques, ordonnanciers et annuaires professionnels

**Responsable: Professeur Anne Ducros
Université de Montpellier**

Formation théorique en e-learning 84 h

4 sessions de fin novembre à mai

Cours sonorisés sur plateforme THEIA + 4 modules de contrôle continu (QCM et cas cliniques) + 4 visioconférences Zoom de questions/réponses avec les enseignants

Programme

- 1) Généralités sur les céphalées – Migraine I
- 2) Migraine II – Autres céphalées primaires (AVF...)
- 3) Céphalées secondaires I
- 4) Céphalées secondaires II – Névralgie

Séminaire présentiel obligatoire couplé à la Réunion Scientifique annuelle de la SFEMC

Durée: vendredi 9-18h30 et samedi 8h45-12h, fin mai ou début juin

Lieu: Paris ou région (une année sur deux)

Programme: cours (3h, best-of sur les céphalées secondaires et la migraine), conférences par deux experts (2h), présentations scientifiques courtes (1h), ateliers pratiques (1h30) et articles de bibliographie commentées (2h)

Stage pratique obligatoire de 36 h

Après de maîtres de stage agréés par le Comité Pédagogique du DIU

